



Quels sont les droits d'un enfant illégitime

Par **gogoleboss**, le **28/12/2008** à **12:53**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir une réponse concernant un cas extrêmement sensible et qui me tiens à coeur.

Je suis né d'un père et d'une mère non mariés, mon père biologique ne m'ayant pas reconnu légalement s'étant séparé de ma mère et parti avant ma naissance.

C'est donc ma mère qui m'a reconnu à la naissance et lors de son mariage quelques années après son mari "lui" m'a reconnu comme un de ses enfants alors qu'il n'était pas mon père biologique.

Plus de trente ans après j'ai retrouvé mon père biologique avec qui je m'entends très bien.

Lui étant marié, ayant des enfants et petits enfants.

Je souhaiterais savoir quels sont mes droits et devoirs vis à vis de lui.

Et si malheureusement un malheur devait arriver "décès" qu'elle est ma position et quels sont mes droits.

Qu'ai je droit de faire ou ne pas faire?

Est ce que ma femme et mes enfants sont redevables de quelques choses face à cette situation?

Merci pour vos réponses